

29 octobre 2020



JEUDI 29 OCTOBRE 2020

TIR AUX PIGEONS
PAVILLONS DES ETANGS

29 octobre 2020

SOMMAIRE

Introduction	p : 3
Message du Président	p : 5
Rapport moral et sportif du Secrétaire Général	p : 14
Rapport de la Trésorière Générale – Analyse des comptes 2020	p : 18
Bilan	p : 24
Projet de Budget 2021	p : 26
Bilan pédagogique et sportif du CTR	p : 29
Médailles fédérales.....	p : 36

29 octobre 2020

Introduction

Le jeudi 29 octobre 2020 s'est tenue au Tir aux Pigeons l'Assemblée Générale annuelle 2020 du Comité de Paris de Tennis.

Le quorum étant atteint (405 voix distribuées pour un quorum de 265 voix), le Président Jean-Luc BARRIERE ouvre la séance à 18h40 et souhaite la bienvenue aux participants.

Le Président déclare ensuite ouverte l'Assemblée Générale.

► Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2019

Le procès-verbal est approuvé à 100% des suffrages exprimés.

► Vote des statuts

Les nouveaux statuts sont approuvés à 100% des suffrages exprimés.

► Election du Comité de Direction

Election du Comité de direction du Comité de Paris : le processus électoral est mené par Olivier SAMYN, Président de la CRSOE (Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales) en présence d'une seule liste conduite par Jean-Luc BARRIERE « Agir pour le tennis parisien 2021-2021 »

Suffrages distribués : 405 voix

Suffrages exprimés : 388 voix

La liste conduite par Jean-Luc BARRIERE a obtenu 98,52% des suffrages exprimés.

► Nomination du Président

Les membres du Comité de Direction nouvellement élus ont nommé Jean-Luc BARRIERE Président du Comité de Paris de Tennis.

► Election des délégués et suppléants du Comité de Paris à l'Assemblée Générale de la FFT : le processus électoral est mené par Olivier SAMYN, Président de la CRSOE (Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales) en présence d'une seule liste conduite par Jean-Luc BARRIERE.

Suffrages distribués : 405 voix

Suffrages exprimés : 388 voix

La liste conduite par Jean-Luc BARRIERE a obtenu 96,51% des suffrages exprimés.

29 octobre 2020

Le Président Jean-Luc BARRIERE, Annick RIZZOLI et Frédéric BRAGUE seront les délégués titulaires du Comité à l'Assemblée Générale de la FFT.

Isabelle BILLARD-DELAGE, Serge DJAMA et Luc ALEXANDRE seront les suppléants.

► Message du Président du Comité

► Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

► Rapport financier de la Trésorière Générale

Annick RIZZOLI, Trésorière Générale, commente les comptes du Comité.

► Compte rendu du Commissaire aux comptes

Benjamin ZEITOUN, Commissaire aux comptes, absent excusé en raison de la pandémie, a transmis son rapport au Président qui le lit en séance.

► Approbation des comptes

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2020 à 98% des suffrages exprimés.

► Projet de budget 2021

La Trésorière Générale présente le projet de budget 2021 qui est approuvé à 100% des suffrages exprimés.

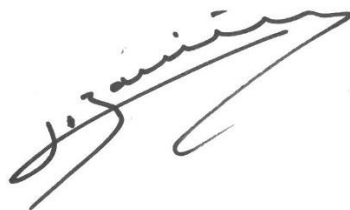
► Compte rendu du Conseiller Technique Régional Coordonnateur Yannick QUERE

► Remise des médailles de la FFT

Le Président Jean-Luc BARRIERE remet les récompenses suivantes :

Médailles de bronze

Médailles de vermeil



Le Président
Jean-Luc BARRIERE

29 octobre 2020

Message du président

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je suis très heureux de vous accueillir pour notre Assemblée Générale annuelle. Cette année, nous ne l'organisons pas à Roland-Garros, les travaux ne nous le permettant pas, mais dans un de nos sites, celui du Tir aux Pigeons dans le magnifique Pigeonnier.

Un grand merci à notre partenaire Paris Society qui s'est parfaitement adapté à la situation sanitaire actuelle et à toutes nos demandes.

Je voudrais en votre nom à tous, remercier :

- Notre Président d'honneur Jean-Pierre LUCOTTE, qui ne peut se déplacer ce soir, mais qui vous transmet ses amitiés.
- Notre autre Président d'honneur Hughes CAVALLIN, Trésorier Général de la Fédération, qui est présent ce soir.
- Les membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales qui vont officier tout à l'heure, Messieurs Olivier SAMYN et Alain LABERIBE.

Je voulais enfin exprimer toute ma compassion pour ceux qui ont eu à souffrir de cette terrible pandémie qui nous touche. Et un grand sentiment de gratitude à tous ceux qui oeuvrent à soigner et à combattre cette maladie.

Hélas une 2^{ème} vague est arrivée. On nous l'annonce plus forte que la première ; toutes nos pensées vont vers vous, vos familles et vos proches, que tout se passe bien pour eux.

Après l'humain qui est primordial, les clubs. Nous allons continuer, je devrais dire renouveler d'énergie, pour les accompagner. Comme lors de la 1^{ère} vague, vos dirigeants et les permanents du Comité, vont vous informer, vous interroger, vous aider. Soyez assurés de notre soutien total.

Maintenant une triste nouvelle.

Nous avons eu la douleur de perdre la semaine dernière notre ancien CTR, Jean-Claude MARCHON.

29 octobre 2020

C'est un homme qui a œuvré toute sa vie pour donner du bonheur à ceux qui l'ont croisé.

Il est à l'origine du tennis études du Lycée La Fontaine, il a créé le concept du mini-tennis dans les années 70 dont il était la référence incontestable.

Il est aussi à l'origine de la balle souple avec le regretté Philippe SAUTET. C'était un visionnaire qui n'a laissé que de bons souvenirs à ceux qui l'ont côtoyé.

Nous allons observer quelques instants de silence.

29 octobre 2020

Mesdames et Messieurs les délégués, le quorum étant atteint, je déclare officiellement ouverte l'Assemblée Générale de notre Comité.

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Je vous remercie beaucoup de votre vote qui encourage tous les membres de la liste « Agir pour le Tennis Parisien 2021-2024 » à œuvrer à votre service, je devrais dire à vos côtés.

En effet, votre volonté est que le Comité soit en soutien de ses clubs, c'est ce que nous allons nous attacher à faire.

Le tennis parisien est d'une grande diversité, mais pour nous, tous les clubs sont importants, qu'ils soient grands en nombre de licences et de terrains, ou plus petits et très souvent avec des courts à occupation précaire.

Un tiers des dirigeants élus sont des nouveaux. Nous avons souhaité avoir une équipe renouvelée, féminisée, où tous les secteurs géographiques sont représentés.

Il y a toujours un travail important à effectuer si l'on veut continuer à développer le tennis à Paris et notre équipe est prête à assumer cette tâche.

Je vais maintenant évoquer avec vous quelques éléments significatifs de l'année écoulée sans trop empiéter sur les rapports du Secrétaire Général et de la Trésorière Générale et d'autres sujets pour le futur mandat.

Tout d'abord la pandémie de la Covid-19 a, en plus des drames humains, eu des conséquences et continue d'en avoir sur la pratique de notre sport.

La gestion de la crise au niveau du Comité a commencé au lendemain du tournoi international de jeunes d'Auray. Ville qui s'est révélée être un cluster, où nous avons un entraîneur du Comité et 2 de clubs qui étaient présents pour encadrer nos jeunes.

Dès le 2 mars, le Comité s'est mobilisé pour affronter cette crise. Nous ne savions pas comment gérer le retour des enfants aussi bien en classe que pour les entraînements.

Nous avons contacté la FFT, la DTN, la Ville, le Ministère de l'Education, la cellule Covid, bref nous nous sommes organisés en cellule de veille.

La semaine suivante se sont enchaînés les communiqués de la FFT, de la Ville, puis celui du Premier Ministre.

La fermeture de notre Centre des Lilas a été anticipée du fait de 2 cas avérés de personnes contaminées dès le 12 mars. Le samedi 14 mars nous avons décidé la fermeture des terrains du Jardin du Luxembourg sans attendre les instructions du Sénat. Le 15 mars, les terrains de tennis, propriétés de la Ville, étaient fermés à leur tour.

29 octobre 2020

Lundi 16 mars nous avons organisé le travail, je devrais dire le chômage partiel ou total de nos salariés et nous avons fermé les bureaux.

Pendant la semaine précédant la fermeture, nous nous sommes attachés à vous relayer toutes les informations qui nous parvenaient. Le samedi 14 et le dimanche 15, j'ai eu personnellement un bon nombre d'entre vous au téléphone.

Nous vous avons transmis pendant toute la période d'arrêt les informations qui nous parvenaient en temps réel et essayé de répondre à vos questionnements. Nous vous avons aussi consulté.

Durant le confinement nous avons eu hélas à constater un certain nombre de ruptures de confinement sur notre site de Dixmier. Nous avons déposé 2 plaintes, et nous nous réservons le droit d'engager d'autres procédures.

Nous avons également procédé à un licenciement et rompu le contrat commercial avec l'exploitante du restaurant.

Il était important pour nous, qui sommes responsables du site, de sauvegarder notre concession et de montrer à la Ville que nous savions réagir avec diligence et discernement quand de tels actes d'incivilité se produisaient.

Durant l'arrêt de la pratique, nous sommes restés en contact permanent avec la FFT et la DJS avec lesquelles on a essayé d'anticiper la reprise ; sans oublier le Cosmos qui a été d'une aide précieuse. Je ne saurais que trop vous recommander d'adhérer, c'est gratuit et leurs conseils ont été très utiles en matière sociale.

Vous connaissez la suite, une reprise partielle avec des conditions sanitaires strictes, puis une reprise totale avec le retour des compétitions.

Hélas, la 2^{ème} vague est arrivée et les restrictions également. Sachez que, comme je l'ai dit en ouverture, nous sommes mobilisés pour vous soutenir et que nous dialoguons régulièrement avec la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Maintenant je vais un peu empiéter sur le rapport de notre Trésorière Générale qui, pendant la crise, n'arrêtait pas de faire des simulations.

Le 14 avril j'ai proposé au Bureau de rembourser aux clubs locataires de nos sites les heures non jouées pour l'intégralité de la période de confinement. Nous étions sur un budget maximum de 200.000 euros. Le Bureau a adopté à l'unanimité cette mesure forte de soutien aux clubs. Le Comité directeur du 20 avril en a fait de même à l'unanimité.

Au final, c'est une somme de près de 163.000 euros que nous avons affectée pour ce remboursement.

Au niveau financier toujours, vous verrez que nous finissons avec un léger bénéfice ; notre Trésorière vous détaillera les comptes un peu plus tard.

29 octobre 2020

La FFT a mis en place un Plan de Soutien et de Relance pour lequel le Comité a abondé à hauteur de 300.000 euros pour les 2 exercices 2020 et 2021.

Nous sommes le 1^{er} Comité de France en termes d'abondement, c'est dire que chez nous le soutien à nos clubs est un des axes majeurs de notre politique.

Pour l'Île de France, l'enveloppe totale pour le PSR (Plan de Soutien et de Relance) s'élève à 5.759.893 euros.

A ce jour, nous devons avoir consommé environ 260.000 euros. N'hésitez pas à déposer vos dossiers, nous vous aiderons à les monter, notre Trésorière passe de nombreuses heures à travailler avec les clubs demandeurs afin que leurs dossiers soient validés.

Vous y avez droit, il faut le faire, c'est de la bonne gestion, ce n'est pas quémander. Il serait décevant que les clubs parisiens n'obtiennent pas une aide globale d'au moins 750.000 euros.

Sans compter que la nouvelle fermeture des terrains va entraîner de nouvelles pertes financières et la FFT va devoir revoir le plan de soutien et de relance.

Un petit point sur nos structures

Je vous l'avais annoncé lors de notre dernière Assemblée Générale et c'est arrivé.

Le TCP a vu en novembre dernier sa concession renouvelée pour 10 ans et peu de temps après c'est le TCP Joinville qui, comme le TCP, est un club centenaire, qui a vu la sienne renouvelée.

Sur nos centres de Comité, nous avons terminé cet été la réfection des derniers terrains du Luxembourg comme nous nous y étions engagés auprès du Sénat.

Pour notre centre des Lilas nous avons fait de gros travaux de remise aux normes et d'amélioration de l'éclairage notamment. C'était prévu depuis le renouvellement de notre concession.

Nous avons poursuivi nos interventions auprès de la DJS pour aider nos clubs à occupation temporaire afin que des heures leur soient affectées pendant les travaux sur leur site et qu'ils soient également relogés lorsque des gymnases leur étaient retirés.

Un point enfin sur le site de Puteaux que la FFT reprend le 1^{er} novembre. Des discussions sont en cours avec la Mairie de Puteaux pour déterminer les travaux qui vont pouvoir être effectués. En effet, le PLU dépend de la Mairie de Puteaux et non de celle de la Ville de Paris. Depuis un an, hélas, rien n'a pu être lancé, les élections municipales sont passées par là.

29 octobre 2020

Au plan sportif et éducatif

Vous comprenez bien que la crise sanitaire a totalement interrompu la majorité de nos actions.

Remarquons toutefois que notre équipe technique autour du notre CTR, Yannick QUÉRÉ - dont je tiens à excuser l'absence il est actuellement en Espagne, en accompagnement de notre bon espoir Luca VAN ASSCHE - est toujours restée en contact avec nos jeunes entraînés.

Elsa MOREL a posté un grand nombre de vidéos d'exercices à faire et les commentaires ont montré que les enfants et les parents ont été ravis.

La FFT nous a demandé l'autorisation d'utiliser ces vidéos, c'est dire la qualité du travail d'Elsa. Quelques résultats significatifs toutefois malgré le peu de compétitions.

- Chez les jeunes : en championnats régionaux U12 et U14 :

- Victoire de Massiva BOUKIRAT (Paris Jean Bouin) 12 ans
- Victoire de Délia GAILLARD (Lagardère Paris Racing) 14 ans
- Médaille d'or par équipes de Joseph PHITOUSSI 10 ans (Lagardère Paris Racing) à la Team Cup de Blois.

- Chez les adultes :

Le TCP a conservé son titre de champion de France Pro A Dames. Bravo à la Capitaine Jeanne CLERIN et à toutes ses joueuses.

La France a remporté en Australie la Fed Cup avec 2 joueuses parisiennes : Kristina MLADENOVIC et Pauline PARMENTIER. Le Capitaine Julien BENNETEAU est également parisien.

En Grand Chelem, Kristina MLADENOVIC a remporté le double-dames à l'Open d'Australie. Elle a aussi remporté le double-dames à Roland Garros, mais cela compte pour la saison prochaine. Elle avait aussi été victorieuse du Masters WTA en double.

Ce sont des résultats exceptionnels et on ne peut que féliciter nos grands champions parisiens.

Et pour les plus jeunes, bien sûr, les « Crocos Rouges » que je vous avais présentés l'an dernier et qui vont être évoqués par Jean-Pierre RAVIOT.

29 octobre 2020

Le programme pour cette saison est ambitieux et nous allons continuer de mettre à la disposition des terrains dans nos centres de comité pour les clubs n'ayant pas d'installations pérennes.

L'aide aux clubs est un sujet que traite également notre Commission Formation, Communication et Digital. Prosper AMAR et les membres de cette commission travaillent pour améliorer notre site que gère au quotidien avec efficacité Malorie DELPIERRE.

Ils ont aussi mis au point un questionnaire en direction des clubs pendant la Covid qui a eu beaucoup de succès puisque 75 clubs représentant 33.800 licenciés ont répondu.

L'exploitation des réponses au questionnaire a permis la création de plusieurs groupes « dirigeants » et « enseignants. »

Un petit mot sur l'e-sport que j'avais évoqué l'an dernier. Un premier tournoi a été organisé par le Passing Club au Centre des Lilas avant la crise. Soyons certains que c'est un concept qui va se développer et qui permettra de fidéliser nos membres.

Evoquons maintenant l'avenir pour le prochain mandat et nos relations avec la Ligue Ile de France.

Si nous voulons progresser d'avantage nous devons avoir plus d'indépendance, plus de moyens.

La création de la Ligue Ile de France nous a été imposée, elle n'était pas souhaitée.

Heureusement François JAUFFRET, dont on avait soutenu la candidature, a tenu ses promesses, je tiens même à souligner seul contre tous les caciques fédéraux qui depuis se sont ralliés à sa politique financière, François JAUFFRET dis-je nous a permis de sauvegarder notre autonomie financière même si nous avons perdu des ressources.

Néanmoins, notre équipe technique a souffert, Yannick QUÉRÉ, notre CTR, a consacré 20% de son temps à la Ligue.

Avoir plus de 41.000 licenciés et un CTR à 80% n'est pas réaliste. Vous imaginez si on dupliquait ce ratio à l'échelon national, 1 CTR pour 51.250 licenciés, seul le Trésorier Général de la Fédération se frotterait les mains car il aurait trouvé une belle source d'économie. Quoique, je le connais bien, c'est avant tout un sportif et il serait fortement contrarié.

Marie-Annick PAVIOT a consacré 10% de son temps à la Ligue et je n'oublie pas nos amis Isabelle BILLARD-DELAGE et Philippe KUNTZ, piliers du tennis au féminin et des actions sociétales.

Attention chaque année nous devons présenter un bilan de nos actions à la DJS et une journée sociétale Ligue ne peut pas remplacer une journée Comité.

Paris est particulier, nous n'avons qu'un seul interlocuteur, la Mairie, contrairement à nos collègues franciliens qui ont de nombreuses mairies avec qui dialoguer.

29 octobre 2020

Je pense que si un retour arrière était envisageable, ce serait très bénéfique ou au pire une large autonomie.

Nos relations avec la Mairie doivent nous permettre d'obtenir plus de terrains pour nos clubs à occupation temporaire.

Notre bonne entente nous a permis d'avoir une visibilité de 2 ans pour la location de terrains. Il faut essayer de gagner une année de plus, et il serait souhaitable que la Mairie nous accorde plus de terrains. Un soutien de la FFT serait important.

Vous voyez, une autonomie plus importante serait appréciée pour nos salariés, et notamment pour les compétitions.

Un titre de Champion de Paris doit récompenser le meilleur de tous les parisiens et non le meilleur des non exemptés. C'est un principe sportif élémentaire, c'est aussi une marque de respect pour nos clubs formateurs.

Lors d'une consultation survenue le 1^{er} septembre, le Comité directeur à l'issue d'un vote - et après avoir préalablement reçu les 2 candidats à la présidence de la Fédération qui ont exposé leurs programmes - a choisi de soutenir « Ensemble pour un Autre Tennis » dont la tête de liste est Gilles MORETTON.

Nous nous sommes très largement prononcé en faveur des valeurs qu'il a prôné, le rassemblement, le dialogue, le sport plaisir et la démocratie participative notamment.

Nous sommes assurés de son soutien actif lors des discussions pour nos clubs louant des installations à la Ville de Paris.

Pour l'Ile de France, nous sommes aux côtés de Germain ROESCH, Président actuel du Comité du Val de Marne, qui mène la liste « Ensemble pour un Autre Tennis – Ile de France ». Nous l'aiderons à mener la meilleure politique pour le développement du tennis. Même si, ne l'oublions pas, de par notre particularisme, qu'il s'est engagé à prendre en compte, nous brigüons à une certaine autonomie.

Il est temps de remercier nos partenaires sans qui nos actions et nos résultats ne seraient pas les mêmes :

- le Conseil Régional

Nous touchons des subventions par l'intermédiaire de la Ligue Ile de France, merci à Patrick KARAM, vice-président en charge des sports, et bien entendu à Madame Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France.

- l'Etat

Les aides de l'ANS, dont la commission d'attribution relève de la Fédération qui délègue à la Ligue Ile de France, sont restées à peu près identiques à l'an dernier.

29 octobre 2020

- la Mairie du 16^{ème} qui permet que nos congrès se déroulent dans la magnifique salle de réception de la Mairie.
- le Crédit Mutuel toujours aussi fidèle.
- la station de radio Vivre FM qui soutient et relaie nos actions de tennis adapté.
- Interparfums qui nous gâte lors de nos Congrès.
- le fonds de dotation Porosus qui accompagne 2 jeunes entraînés du Comité.
- et bien sûr Head et Forest Hill.
- N'oublions surtout pas notre maison mère, la FFT, sans laquelle nous n'existerions pas.

Il est temps maintenant pour moi de conclure.

J'ai voulu évoquer à la fin le résultat exceptionnel qu'a eu le Comité cette saison. Grâce à vous, nous finissons 1^{er} Comité de France en nombre de licences avec un chiffre record de 41.340 licenciés, soit une progression de 1.700 licences par rapport à l'an dernier, + 4,3%, alors que le tennis s'est arrêté en mars.

Ce résultat démontre l'excellence du travail au quotidien de nos clubs. Soyez-en remerciés. Cela a été un plaisir d'être à vos côtés durant ce mandat.

Un grand merci aussi aux membres de notre Comité Directeur qui ont toujours œuvré pour le bien commun; aux membres des Commissions toujours très dévoués.

Enfin, je tiens à souligner la grande qualité du travail fourni par nos permanents. Un changement de Président n'est pas toujours aisé, mais ils ont su s'adapter et leur attitude pendant la crise a été celle de très bons professionnels.

Je vous donne rendez-vous le samedi 14 novembre à Rungis pour l'Assemblée Générale électorale de l'Ile de France à 9h00 ou par visioconférence.

Venez nombreux soutenir notre liste « Ensemble pour un Autre Tennis » Ile de France conduite par Germain ROESCH.

Restons toujours aussi combattifs, nous allons réussir à traverser cette terrible 2^{ème} vague, et le Tennis à Paris continuera à progresser.

Je vous remercie et je passe la parole à notre Secrétaire Général.

Jean-Luc BARRIERE

29 octobre 2020

Rapport moral et sportif du Secrétaire Général

Mesdames, Messieurs,

Cette présentation concerne la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Ce rapport concerne une saison atypique, liée au développement de la pandémie de la COVID 19, de ses conséquences et des mesures prises pour y faire face, décrite par notre Président, malgré tout son impact, sur la vie de nos clubs et sur les compétitions a été considérable.

Paradoxalement, vous allez le voir dans les chiffres qui sont présentés, que la vitalité de notre comité, n'a pas faibli, bien au contraire :

Tout d'abord le chiffre exceptionnel de 41340 licenciés souligné par notre Président, en progression constante depuis trois ans. Notre comité est le 1^{er} de France.

Pour les chiffres suivants, on constate une progression dans tous les domaines : écoles de tennis (+1), dirigeants (+ 80), diplômés d'Etat (+5), CQP (+21), sauf bien entendu sur l'organisation des tournois en raison du confinement (- 496).

Mais le plus important me semble t'il c'est que nous fédérons,156 clubs (+11) par rapport à l'an dernier. Ils sont la base de notre édifice fédéral.

Posons-nous trois questions De qu'elle manière le comité aide vos clubs, que fait-il concrètement, enfin que peuvent faire les clubs pour le comité ?

Les aides financières du Comité , sont :

- *Les aides à l'équipement*
- *Les aides à l'élaboration des dossiers pour l'Agence nationale du sport (ANS) : de la part dite traditionnelle gérée désormais par la Fédération*
- **Les dossiers équipement**
- **Les dossiers sport-emploi**

Les subventions financières, spécifiques du notre Comité, sont :

- *La subvention informatique.*
- *Les Projets club.* Je vous rappelle que le Comité se met à la disposition des clubs pour l'élaboration de leurs projets. malheureusement peu de dossiers sont remontés. Il est vrai que cette saison vraiment atypique, ne s'y prêtait guère.

29 octobre 2020

- *L'équipement en défibrillateurs*

Les aides indirectes du Comité,

- *Les concessions de structures*

Notre Président a dit l'essentiel sur les six centres gérés par le Comité. J'insiste simplement sur le nombre de licenciés qui les fréquente 17095 soit 41,4% de nos licenciés.

- *La Gestion des AOT, pour les clubs à concessions précaires*

Le Comité gère directement les demandes des clubs pour l'obtention de terrains pour les rencontres par équipes.

- *Le partenariat avec le COSMOS*
- *Le suivi de ADOC*

2^{ème} question, que fait le comité pour vos clubs ?

- *L'organisation des championnats*

C'est le cœur du métier et un travail colossal en temps normal, mais cette saison la COVID 19 en a décidé autrement et les championnats de France d Île de France et de Paris ont été supprimés

Malgré tout, les engagements pour cette saison, étaient prometteurs et montraient l'intérêt des clubs pour ces compétitions.

- *Chez les Jeunes*: On constatait la progression constante des inscriptions en équipes depuis 3 ans. Nous sommes passés de 213 équipes en 2018 à 230 en 2020.
- La phase qualificative du championnat de France interclubs des 12 ans et moins avait permis de qualifier le TC 16 chez les garçons et le LPR chez les filles.
- *Pour les Seniors*: La structure du championnat de Paris élaborée en décembre comprenait 63 équipes féminines réparties dans 5 divisions et 133 équipes masculines réparties dans 8 divisions.

La coupe Chapignac avait intéressé 33 équipes féminines et 71 équipes masculines.

Les championnats de France concernaient 10 équipes masculines et 8 équipes féminines qui devraient présentes pour la saison 2021.

La Pré-nationale Île de France concernait trois équipes masculines et 3 équipes féminines, qui sont déjà toutes réinscrites pour 2021.

29 octobre 2020

- ***Pour les Seniors + et le tennis entreprise*** : Quelques rencontres ont pu se dérouler en raison du démarrage des championnats en début de saison.
- ***Pour les équipes de Seniors +*** : Seul le championnat Excellence, qui se déroule de novembre à décembre, a pu terminer toutes ses rencontres.
Pour les autres divisions (2, 3, 4) qui commençaient à partir de janvier, celles-ci ont été interrompues. Seule la division 2 dames a terminé son championnat.
- ***Pour le tennis Entreprise*** : Seul le championnat d'Hiver qui se déroule d'octobre à mars a pu se dérouler à peu près normalement. Il était composé de 64 équipes masculines représentant 53 sections ou clubs et de 17 équipes féminines représentant 14 clubs.
- ***Lancement du nouveau programme des « Crocos rouges »*** :
Il a été lancé le dimanche 6 octobre 2019, il s'adresse aux plus jeunes qui découvrent le tennis pour améliorer leur formation et les fidéliser.
20 clubs ont fait participer 136 enfants à au moins une étape du programme et 18 étapes sur 27 se sont déroulées avant le confinement.
- ***La commission arbitrage*** : A maintenu la rubrique « Posez-nous vos questions » pour répondre aux questions d'arbitrage, en mettant en place un outil simple d'accès via le site internet du comité.
Elle a également souligné le rôle du superviseur de courts pour les compétitions jeunes.
- ***La commission médicale*** : Nous rappelle que le suivi médical des jeunes pour être efficace doit-être effectué dans les délais.
Le certificat.. attention pour cette rentrée. Cela fait trois ans que la loi est entrée en vigueur, un nouveau certificat médical devrait être demandé.

Je vous rappelle que le Comité organise chaque année de nombreuses formations.

Il organise également de nombreuses manifestations dont le « Congrès des dirigeants », *qui s'est déroulé le 29 février 2020* à la Mairie du XVIème arrondissement.

Trois thèmes étaient à l'ordre du jour:

-  **Les matchs libres** présentés par Christophe Gibiard (CTR IDF en charge de la compétition).

29 octobre 2020

✚ Assurance des clubs, licences et certificat médical, présentés par François Attenoux (service juridique de la FFT).

✚ Matches e-sport présentés par Prosper Amar (Passing Club).

- *La commission digitale qui a refondé le site internet.*
- *La Newsletter a été renouvelée.*
- *La commission Actions sociétales et éducatives* qui a organisée le 1^{er} tournoi multi chances de tennis adapté au stade du Comité des Lilas.
- *Eric Lajugie a poursuivi ses animations.*
- *Et le tennis au féminin a poursuivi son développement* en organisant le 17 novembre, la journée du tennis au féminin au parc interdépartemental du Tremblay à Champigny sur Marne au cours de laquelle 26 joueuses de 12 clubs parisiens se sont retrouvées dans une ambiance chaleureuse.
La Covid 19 a perturbé le tournoi des Parisiennes, qui avait enregistré la participation de 50 équipes, un beau score, des Raquettes FFT dans lesquelles 13 équipes de 11 clubs étaient engagés, des Raquettes FFT ados épreuves de doubles pour les jeunes filles entre 11 et 16 ans (8 clubs engagés).
- **Notre Président qui gère la commission de classement** rappelle que le classement n'a pas été calculé et publié pendant la suspension des compétitions. Le compétition ayant repris à partir du 22 juin, un classement a été calculé le 6 juillet. La FFT a décidé de ne pas faire de classement avec descente en septembre.

Ce focus n'est évidemment pas exhaustif, vous recevrez comme chaque année le compte rendu d'activités de chaque commission

3^{ème} Question : Que peuvent faire les clubs pour le comité ?

La remontée rapide des informations, La participation à l'opération balles jaunes,

Enfin rappelez-vous que vous avez une équipe à votre service.

Je vous remercie pour votre attention

Jean-Pierre RAVIOT

29 octobre 2020

Rapport de la Trésorière Générale – Analyse des comptes 2020

Vous avez dans votre dossier l'ensemble des comptes 2020, à savoir :

1. Les comptes analytiques du Comité arrêtés au 31/08/2020
2. Le bilan du Comité
3. Le projet de budget 2021

L'année 2020 a traversé des turbulences suite à la Covid-19.

Nous retrouvons au cours de la présentation les incidences que cela a entraîné.

Comme les années précédentes, nous avons souhaité nous entourer de toutes les compétences puisque, en complément de notre Commissaire aux Comptes (continentale d'Audit) et du cabinet comptable Platiniium Conseil, nous faisons appel à un cabinet spécialisé pour valider les dossiers fiscaux.

Au niveau des comptes du Comité, nous vous rappelons que, concernant leur présentation, nous devons suivre le schéma analytique qui nous est indiqué par la Fédération. En particulier, au niveau des produits, ne sont comptabilisés que les produits administratifs nets c'est-à-dire que dans la présentation n'apparaît que la quote-part des licences qui nous revient.

De la même façon, et suite aux préconisations et recommandations du Cabinet Francis Lefebvre, les flux de redevance liés au site du Tir aux Pigeons sont assimilés à des opérations de débours compte tenu du caractère réciproque de la prestation entre la Mairie de Paris et le Comité, et entre le Comité et l'ASCBB. L'opération ne génère ni résultat taxable à l'impôt sur les sociétés, ni recettes taxables à la TVA. Cette méthode de comptabilisation a également pour conséquence que les sommes reçues de l'ASCBB au titre de redevance, et corrélativement reversées à la Mairie de Paris, n'impactent pas le résultat.

Les comptes que je vais vous présenter ont été contrôlés par le Commissaire aux Comptes et ont reçu son approbation.

Ils ont été approuvés par les Bureaux et Comité Directeur du 06 octobre 2020.

29 octobre 2020

Compte de Résultat

A – Au Niveau des Produits

Nos recettes courantes s'établissent à 2 853 786 € en hausse de 10 961 € par rapport l'an dernier. Nous verrons la raison de cette évolution dans l'étude plus particulière des postes aides fédérales et produits sportifs.

L'évolution des principaux postes est la suivante :

1. **Les Produits Administratifs Nets** [457 866 € soit une hausse de 13 790 € par rapport à 2019]

Ce poste regroupe principalement le produit des licences avec 447 957 € (en hausse de 3,86 %), les cotisations statutaires et taxes de tournois (poste en baisse dû à l'annulation des tournois suite au covid).

2. **Les Aides Fédérales :**

Elles s'élèvent à 469 055 €, en augmentation par rapport à l'an dernier (409 700 €) soit 59 355 € ce qui représente 14 % de hausse.

Elles correspondent à la Dotation Globale Fédérale qui nous est accordée par la Fédération Française de Tennis via la Ligue Ile de France.

Ces aides désormais ne sont plus systématiquement liées à des emplois budgétaires, mais sont déterminées de façon globale.

3. **Les Produits Sportifs et Educatifs :**

Ce poste se monte à 179 992 € en baisse de 106 288 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette baisse importante nécessite des commentaires, elle concerne trois postes :

- Les droits d'engagements dans les divers championnats (championnats de Paris individuels – par équipes « Jeunes et séniors »).
- L'annulation quasi-totale des AOT (Autorisation Occupation Temporaire) concernant les divers championnats
- Moins de Bourses fédérales accordées à nos jeunes entraînés de Comité.

29 octobre 2020

4. Les Subventions [150 452 €]

Ce poste enregistre une hausse de 10 147 €, cela concerne la hausse des subventions accordées par l'ANS (Agence Nationale du Sport). Ce sont les aides de l'état.

Les subventions se décomposent en :

- 45.000 € pour la Ville de Paris
- 65 000 € pour ANS
- 25 000 € pour le Conseil Régional
- 15 452 € Formation DE

5. Les Produits des centres de Comité [1 594 171 €]

Ce poste est en légère augmentation de 2 % soit 35 333 € par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes par centre sont les suivantes :

1 Centre des Lilas

Cotisations des clubs : 328 367 €

Auxquelles il convient d'ajouter la participation du TC Lutèce pour un montant de :
98 011 €

2 Centre Jean Dixmier

Cotisations des clubs : 205 232 €

Auxquelles il convient d'ajouter la participation de l'APSAP pour un montant de 87 109 €
Cotisations Individuelles : 8 807 €

3 Centres Flandrin/Pereire

Cotisations des clubs : 155 069 €

Cotisations Individuelles : 5 160 €

4 Centre du Tir aux Pigeons

Cotisation des clubs : 34 493 €

Auxquelles il convient d'ajouter la participation de L' ASCBB pour un montant de
84 110 €

5 Centre Jardin du Luxembourg

Cotisation des clubs : 130 364 €

Cotisations Individuelles : 53 480 €

29 octobre 2020

En ce qui concerne les points de restauration, le total des redevances restaurants se monte à 181 407 € (118 048 € pour le Tir aux Pigeons et 63 359 € pour Flandrin/Pereire), auquel s'ajoutent des refacturations de frais et des quotes-parts d'impôts fonciers auprès des sous-concessionnaires restauration pour un montant total de 129 303 € (ce poste lié aux recettes des restaurateurs est bien évidemment impacté par le confinement).

Les recettes publicitaires se montent à 67 466 €.

Autres recettes, les quotes-parts de l'Etat et du Conseil Général pour nos emplois aidés de 24 000 €.

6 Produits Financiers

Stables par rapport à l'année passée, les taux étant toujours aussi faibles on ne peut attendre de miracle.

7 Produits exceptionnels

Ils se montent à 55 777 € représentant la quote-part des subventions d'investissement. Je vous rappelle que les subventions d'investissement se retrouvent en produits exceptionnels alors que les amortissements sont mis en charges courantes.

En conclusion les produits de l'exercice s'élèvent à 2 909 563 € stables par rapport à l'exercice précédent.

B – Au Niveau des Charges

Pour cet exercice, les charges courantes se montent **2 894 479 €** en augmentation de 88 331 € par rapport à l'an dernier.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

1. Aides aux clubs

Je vous rappelle que suivant le nouveau plan comptable analytique imposé par notre Fédération, le poste Aides aux Clubs en tant que tel n'existe plus.

Les aides sont réparties suivant leur affectation dans les charges sportives, éducatives, animations, communication et administratives.

29 octobre 2020

Regroupées elles se montent cette année à 234 540 €. Ce poste est en hausse de 100 700 €. Le Comité de Paris a souhaité accorder une aide exceptionnelle aux clubs n'ayant pas pu utiliser les courts de nos centres de Comité pendant la période de confinement pour un montant de 162 716 €.

2. Charges Administratives et Fonctionnement Général

Elles se montent à 285 110 € en baisse de 53 663 € par rapport à l'an passé. Cet écart est dû aux baisses de charges liées aux aides de l'état (chômage partiel) et à divers petits postes de fournitures.

3. Charges Animation et Communication

Elles s'élèvent à 101 316 €, inférieures au budget et en légère baisse par rapport à l'an dernier 117 597 € (due aux aides de l'état - chômage partiel - annulation de certaines manifestations).

4. Charges Sportives et Educatives

Baisse de ce poste pour 12 326 € qui est liée à :

- Une baisse des différents postes (cotisations sociales – prix aux joueurs – déplacements des entraîneurs – diverses manifestations sportive journée du tennis sans frontières, finale des championnats de Paris).
- Notons une hausse de 129 747 € des subventions accordées aux clubs.

5. Charges Centres de Comité

Ce poste tient compte du fonctionnement des centres des Lilas, de Jean Dixmier, Flandrin/Pereire, du Tir aux Pigeons et du Jardin du Luxembourg.

Ce poste est en hausse de 30 862 €. Cela s'explique par des travaux importants de maintenance sur le site des Lilas, mais reste dans le projet de budget présenté lors de l'Assemblée Générale de l'an passé.

Les principaux postes de charges sont les suivants :

- Fluides	171 127 €
- Entretien (espaces verts, courts, maintenance)	170 068 €

29 octobre 2020

-	Nettoyage	99 956 €
-	Gardiennage	76 218 €
-	Salaires et charges sociales	273 235 €
-	Redevances et taxes diverses	328 713 €

6. Dotations aux Amortissements & Provisions

Ce poste comptabilise les amortissements sur les investissements réalisés sur les sites des Lilas, Dixmier et Flandrin Pereire et les nouveaux travaux de réfection des terrains du Luxembourg ainsi que les provisions pour dépréciations de créances.

Ce poste est en hausse d'environ 141 530 €. Au regard de la situation économique qui a touché le secteur de la restauration nous avons souhaité provisionner les redevances dues par nos restaurateurs sur les différents sites.

7. Charges financières

Ces charges correspondent aux intérêts des emprunts effectués pour la réalisation des investissements précédents.

8. Charges exceptionnelles

Rien de particulier à signaler, en baisse cette année, la crise du covid ne nous a pas permis de sortir un résultat fortement excédentaire comme les autres années.

En conclusion notre exercice 2020 dégage un résultat bénéficiaire de 14 661 € et compte tenu de la dotation aux amortissements, notre MBA qui mesure la capacité d'autofinancement s'élève désormais à 418 355 €. (403 694 € d'amortissements + résultat 14 661 €).

Elle est en hausse de 94 848 € par rapport à l'an dernier.

Je voudrais remercier le personnel pour ses efforts en direction d'une gestion rigoureuse.

29 octobre 2020

Bilan

ACTIF

Notre actif immobilisé s'élève à 2 181 603 €.

Le poste Constructions est en baisse de 82 566 € pour se monter à 1 901 329 €. Cette baisse prend en compte la hausse des amortissements des travaux sur le site du Luxembourg comptabilisés sur une année entière.

La hausse de 70 302 € des immobilisations en cours correspond aux honoraires (qui sont amortissables) des divers intervenants pour la construction des nouveaux bâtiments sur le centre de Comité de Dixmier.

Notre actif circulant qui mesure les créances, les disponibilités et les charges constatées d'avance, baisse de 1 008 348 € et se monte désormais à 2 317 530 €.

La baisse du poste autres créances de 680 771 € concerne les factures comptabilisées en août 2019 portant sur l'exercice 2020. Nous avons souhaité revenir à un mode de comptabilisation normal. Nous retrouvons la même baisse en contrepartie du poste produits constatés d'avance.

Les disponibilités sont en baisse de 397 963 €. Celle-ci est due à la subvention accordée aux clubs qui n'ont pu disposer des terrains loués dans les centres de Comité pendant le confinement ainsi qu'au non-règlement des refacturations de nos différents restaurateurs.

PASSIF

Nos Réserves se montent à 2 233 963 € auxquelles s'ajoutera le résultat de 2020 soit 14 661 €.

Au niveau des dettes financières, notre endettement en baisse de 106 551 € se caractérise par la diminution mécanique du poste emprunts.

Les dettes fiscales et sociales qui comprennent les taxes foncières mais aussi les AOT sont en baisse de 93 295 €. Les locations de terrains auprès de la ville de Paris pour les rencontres par équipes notamment, étant bien évidemment inférieures pour cause d'annulation des championnats.

29 octobre 2020

Logiquement comptabilisé dans les dettes fiscales, l'Impôt sur les Sociétés se règle par acompte. Le résultat de cette année étant de 14 661 €, l'acompte versé précédemment couvre le montant de l'IS et on devrait même recevoir un remboursement de trop-perçu de 21.446 € inscrit à l'actif du bilan.

Comme déjà évoqué pour le poste autres créances, la baisse des produits constatés d'avance concerne la normalisation de la comptabilisation et du règlement des factures sur le même exercice comptable.

En conclusion notre bilan cette année s'établit à 4 499 133 €.

Je vous remercie de votre attention.

Avant de répondre à vos éventuelles questions, je passe la parole à notre Président qui a reçu le rapport de notre Commissaire aux Comptes, excusé en raison de la Covid-19.

29 octobre 2020

Projet de Budget 2021

Comme vous le savez, les règles de comptabilité publique nous imposent de présenter un projet de budget à l'équilibre. C'est ce qui a été fait avec une approche toujours prudente comme vous en avez pris l'habitude.

Il a été pris comme idée directrice une stabilité des différents postes tout en tenant compte de la hausse du coût de la vie. Ce qui amène une légère hausse aussi bien des postes de produits que des charges pour parvenir à un budget global de 2 922 000 €.

Les principales évolutions sont les suivantes :

Au niveau des produits

- 1- Les produits administratifs nets : ont été pratiquement reconduits à l'identique en raison de la crise actuelle.
- 2- Les aides fédérales : de même les aides Fédérales ont été budgétisées en de manière stable.
- 3- Les produits éducatifs et sportifs : Je tiens compte du fait que l'année risque d'être anormale.
- 4- Les subventions : Nous reprenons la somme budgétisée l'an dernier. C'est simplement pour tenir compte des incertitudes liées à ce poste. Tant que rien n'est voté... prudence !
- 5- Les produits Centres de Comité : reconduits à l'identique.
- 6- Les Produits financiers : là aussi prudence. Comme évoqué précédemment la faiblesse des taux de rendements actuels ne permet pas de miracle.
- 7- Les produits exceptionnels : c'est l'estimation de la quote-part des subventions d'investissement à ce jour.

Dans ce contexte les produits prévisionnels s'établissent donc à 2 922 000 € ce qui est une estimation raisonnable.

29 octobre 2020

Au niveau des charges

- 1- Les charges administratives et fonctionnement général : De même que pour les produits, nous maintenons par prudence la somme budgétisée en n-1.
- 2- Les charges animations et communication : Stabilité du poste budgétisé pour tenir compte d'actions de promotions pouvant être conduites.
- 3- Les charges sportives et éducatives : Même stabilité budgétisée ce poste nous semblant avoir atteint maintenant sa maturité.
- 4- Les charges centres de Comité : Le budget présenté est stable par rapport aux dépenses du précédent exercice.
- 5- Les dotations aux amortissements et provisions : Estimées pour un montant de 310 000 € pour revenir au niveau des provisions à une situation normale.
- 6- Les charges financières : Nous les avons maintenus pour le même montant.
- 7- Les charges exceptionnelles : Rien de particulier à ce poste, il y en a toujours.

En conclusion : avec des charges s'établissant à 2 922 000 € notre projet de budget est présenté à l'équilibre.

Il a été élaboré de façon prudente.

Merci de votre attention.

Annick RIZZOLI

29 octobre 2020

Saison 2021**Projet de Budget du 01/09/2020 au 31/08/2021****Produits**

90 Produits Administratifs Nets	450 000
91 Aides Fédérales	460 000
92 Produits Sportifs & Educatifs	250 000
95 Subventions	130 000
96 Produits Centre de Comité	1 590 000
97 Reprise sur Provisions	0
98 Produits Financiers	2 000
Total Produits Courants	2 882 000
99 Produits Exceptionnels	40 000
Total Produits	2 922 000

Charges

80 Charges Administratives	340 000
81 Charges Animations & Com	122 000
Charges Sportives &	
82 Educatives	680 000
86 Charges Centres de Comité	1 420 000
87 Dotation Amort & Provisions	310 000
88 Charges Financières	30 000
Total Charges Courantes	2 902 000
89 Charges Exceptionnelles	20 000
Total Charges (1)+(2)	2 922 000

29 octobre 2020

Intervention du CTR

Yannick QUÉRÉ



SOMMAIRE

1. La formation du jeune joueur

- Le repérage des 6 - 7- 8 ans
- La formation des enfants de 9 à 11 ans
- La formation des joueurs de 12 - 16 ans du Pôle Espoirs

2. Le programme fédéral « Clubs Galaxie U7 »

3. La compétition « Galaxie Tennis 8/10 ans» et les « Crocos Rouges 5/7 ans»

4. La formation des enseignants avec le DE JEPS d'IDF

Conclusion

Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



1- La formation du jeune joueur

➤ **Le repérage des enfants de 6 - 7- 8 ans**

Recensement ouvert à tous les enfants nés en 2013
et moins licenciés dans un club Parisien:

8 Filles + 12 Garçons retenus



Assemblée Générale du Comité de Paris



1- La formation du jeune joueur

➤ **La formation des enfants de 9 - 11 ans**

Le comité a entraîné 7 Filles et 7 Garçons en
collaboration étroite avec les clubs.
Les joueurs sont entraînés et suivis en tournois.
Organisation de stages pour les 8/9 ans.



Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



1- La formation du jeune joueur

- La formation des joueurs de 12 - 16 ans du Pôle Espoirs de Paris

Le Comité a entraîné et suivi en compétition
14 joueurs: 8 Filles et 6 Garçons

14 joueurs:



- 10 SHN inscrits sur les listes du MJS
- 9 Projets Internationaux soutenus par la DTN, la ligue d'IDF, le Comité de Paris, les clubs et les parents

Assemblée Générale du Comité de Paris



1- La formation du jeune joueur



L'Elite 9/16 ans du Comité de Paris



Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



2. Le programme fédéral « Clubs Galaxie U7 »

- Aide à la structuration des clubs pour former des jeunes compétiteurs de niveau Régional dès l'âge de 4/5 ans
- 8 clubs Parisiens labellisés
- Ce programme doit être l'amorce du parcours d'accès de nos jeunes à l'élite régionale et au sport de haut niveau



Assemblée Générale du Comité de Paris



3. La compétition « GALAXIE TENNIS 8/10 ans » et les « Crocos Rouges pour les 5/7 ans »

- Un calendrier de tournois « Galaxie Tennis » harmonisé par l'ET pour les 8/10ans

TOURNOIS ORANGE (Terrain orange 18 mètres – balles souples – Filet 0,80m)					
Catégories	Dates	Genre	Surfaces	Clubs	Inscriptions
8 ans	Vendredi 26/10 Samedi 27/10 Engagement 10€	G - F	RES	TENNIS CLUB DE PARIS 15 avenue Felix d'Herelle 75016 PARIS	TENNIS CLUB DE PARIS Tel : 01 46 47 73 90 Mail : contact@tennisclubdeparis.fr
8/10 ans	Vendredi 26/10 Samedi 27/10 Engagement 10€	G - F	BP RES	STADE FRANÇAIS La Faisanderie Parc de St Cloud Allée des Chamillard 92430 MARNES LA COQUETTE	SCHAIBLE Marie 2 rue du Commandant Guillaud 75016 PARIS Tel : Mail : helbert_b@orange.fr
8/10 ans	Mercredi 26/12 Jeudi 27/12 Engagement 15€	G - F	TB	APSAP Stade Jean Dixmier 19 rue du général Malletterre 75016 PARIS	LECLERC Grégory Stade Jean Dixmier Tel : 06 61 24 47 33
8/9 ans	Mercredi 27/02 Engagement 15€	G - F	RES TB	PARIS UNIVERSITE CLUB Stade Charloty 17 avenue Pierre De Coubertin 75012 PARIS	PARIS UNIVERSITE CLUB Tel : 01 44 16 62 65 Mail : tournoi.tennis@puc.asso.fr

Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



**3. La compétition « GALAXIE TENNIS 8/10 ans»
et les « Crocos Rouges » pour les 5/7 ans**



➤ **Un calendrier de compétitions pédagogiques coordonné par l'ET :
« Les Crocos Rouges »**

- ✓ 26 étapes
- ✓ 3H de tennis
- ✓ Organisation dans les clubs et sur les courts du Comité de Paris
- ✓ Encadrement assuré par les enseignants



Assemblée Générale du Comité de Paris



**3. La compétition « GALAXIE TENNIS 8/10 ans»
et les « Crocos Rouges » pour les 5/7 ans**



➤ **Le Programme des « Crocos Rouges »
(Organisé par Maxime Teixeira et Elsa Morel)**

Dimanche 6 octobre 2019

Programme « Crocos Rouges »

Bravo et merci à tous les participants, les enseignants et les parents...

Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



**3. La compétition « GALAXIE TENNIS 8/10 ans »
et les « Crocos Rouges » pour les 5/7 ans**



**CALENDRIER « CROCOS ROUGES »
2019/2020**

DATES	CAT	LIEU DU PLATEAU	INSCRIPTIONS
6 Oct	G-F	Comité de Paris Jean Dismore 18 rue du Général Maitetere 75016 Paris	Maxime Trévise 06 20 00 41 71 maxime.trévise@fpf.fr
13 Oct	G-F	PUC - Stade Charloty 17 avenue Pierre de Coubertin 75012 Paris	PUC - Yann Lemaire 01 44 14 42 65 tournoi.tennis@puc.asso.fr
13 Oct	G-F	Tennis club de Paris 15 avenue Félix d'Herelle 75016 Paris	TCP - Olivier Rancouff/Arnaud Jérôme 01 46 47 73 90 contact@tcn.tennisclubdeparis.fr
17 nov	G-F	AMICALE MAMIE SPORT PARIS 9 rue des Sept Arpents 75019 Paris	Marie Sport - Vincent Duval 06 23 87 26 52 vincent_duval@live.fr
17 nov	G-F	Comité de Paris Jean Dismore 18 rue du Général Maitetere 75016 Paris	Stéphane François - Pierre Charonnet 06 83 34 12 34 charonnet.pierre@gmail.com
24 nov	G-F	TCP Joazeff Route de la Pyramide 75012 Paris (Boulevard de Vaugoussier)	TCPJ - Clément Bigneau 06 28 49 74 14 clémentbigneau@gmail.com
24 nov	G-F	Comité de Paris Jean Dismore 18 rue du Général Maitetere 75016 Paris	Le Petit Squash - Franck Benoit 06 98 02 28 04 contact@lepetitsquash.com
8 Dec	G-F	Stade Alain Mimoun, 12 rue de la Nouvelle Calédonie 75012 Paris	TC XI - Nicolas Guinot 06 88 17 54 99 nicolas.guinot@paris.fr
8 Dec	G-F	Comité de Paris Jean Dismore 18 rue du Général Maitetere 75016 Paris	Vauquenez - Antoine Bourdier 06 75 32 78 62 antoine.bourdier@gmail.com
15 Dec	G-F	TC XI 12 rue des Hauts Formis 75013 Paris	TC XIII - Thierry Chereux 07 83 38 40 06 guyat758@gmail.com
19 Dec	G-F	Comité de Paris Jean Dismore 18 rue du Général Maitetere 75016 Paris	TPF - N. Malhotra/Hélène 06 15 73 55 00/06 80 82 23 23 Nannick.tasar@gmail.com nannick@total.fr

Assemblée Générale du Comité de Paris



4. La formation des enseignants: le DEJEPS-IDF

- Ouverture de la formation en septembre 2020
- Objectifs:
 - ✓ Améliorer la qualité de l'enseignement dans les clubs en IDF
 - ✓ Répondre aux besoins des clubs
 - ✓ Donner une identité à la formation des enseignants en IDF



Assemblée Générale du Comité de Paris

29 octobre 2020



Conclusion

- Séances d'entretien physique des jeunes par WhatsApp
- Création de groupes d'échanges en visioconférence avec les enseignants



Assemblée Générale du Comité de Paris



29 octobre 2020

Remise des médailles 2020

- Médailles de bronze

TOLSTYKH-DRUESNE Natalia

Présidente de l'AS Russe

D'ONOFRIO Antonio

Président de l'ESC XI

ROCCA Alain

Président de l'AGF 6ème

- Médailles de Vermeil

CALVO Lydia

Présidente de l'AS Maine Montparnasse

RIZZOLI Annick

Présidente du TC Lutèce